

Département de la
MOSELLE

COMMUNE DE FOLKLING

Arrondissement de
FORBACH

**Procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers
élus :
15

Séance du 30 AOUT 2022 à 18H30

Sous la présidence de M. Bernard DE FEYTER, maire

Conseillers en fonction :
15

Présents :
12

Présents :

M. DE FEYTER

M. JAZBINSEK

Mme MALINI

M. PRODÖHL

Mme MEGEL

Mme HOULLE

Mme NANTERN

M. SZCZERBOWSKI

Nombre de procurations :
3

Mme MALIZIA

M. SCHAER

Mme GAMEL

M. SIEBERT

Absents excusés :

M. WAGNER

M. SCHAMBION

Mme ALTMEIER

Procuration donnée à

Mme NANTERN

Mme MALINI

M. PRODÖHL

Secrétaire : Mme MEGEL

1. PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Maire informe l'assemblée :

Vu le Code générale des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité
ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au
fonctionnement des services.

Le conseil municipal,
après avoir entendu M. le Maire dresser pour la rentrée 2022 l'organisation des services,
après avoir pris connaissance de ces dispositions réglementaires et examiné le tableau des effectifs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (*),

DECIDE :

- ⊕ **Supprimer 1 Poste d'Adjoint Technique Principal 2e cl à Temps Non Complet (24H) au 01/09/2022**
- ⊕ **Créer 1 Poste d'ASEM Principal 2e cl à Temps Non Complet (24H) au 01/09/2022 (intégration directe)**
- ⊕ **De mettre à jour le Tableau des effectifs comme suit :**

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Nb
Technique	C	Adjoint technique ppal 2e cl	TC	3
			TNC	0
	C	Adjoint technique	TC	1
Médico-Sociale	C	ASEM ppal 2e cl	TNC	1
	C	ASEM ppal 1 ^{ère} cl	TNC	1
Administrative	C	Adjoint administratif	TC	1
	B	Rédacteur territorial 1 ^{ère} cl	TC	1
Effectif permanent au 01/09/2022				8

()Monsieur DEFYTER, Maire, n'a pas pris part au vote.*

POINTS DIVERS

▪ REORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET DU SERVICE PERISCOLAIRE - RENTREE 2022

Le Maire informe du contexte et des obligations liées à cette réorganisation de services au 01.09.2022.

Les agents actuellement titulaires de poste, 1 Adjoint technique et 1 ATSEM seront principalement affectés à des tâches scolaires ou périscolaires.

La partie ménage pouvant être réalisée par d'autres personnes nécessitant moins de qualifications.

Cette restructuration a mis à jour une vacance de deux heures sur le poste d'ATSEM l'après-midi qu'il faut combler.

Il faut obligatoirement 1 ATSEM dans le bâtiment sur la totalité du temps scolaire.

La mise à jour du tableau des effectifs a pour objectif de nommer l'Adjoint technique au poste d'ATSEM. Elle peut accéder à ce poste sans concours du fait de son grade actuel et de son diplôme de Cap Petite Enfance. Cette nomination n'a aucune incidence budgétaire étant donné que la grille de salaire est la même et elle permettra également de pallier le manque d'ATSEM en cas d'absence de l'ATSEM actuelle.

Les Conseillers demandent à obtenir la répartition des missions et du temps de travail de toutes les personnes intervenant sur le temps scolaire et périscolaire.

Le Maire leur adressera un état détaillé.

▪ COMMANDE GROUPEE DE FIOUL DOMESTIQUE - SEPTEMBRE 2022

Le Maire informe de son souhait de mettre en place une campagne de mutualisation de commande de fioul pour les besoins des administrés intéressés et ceux propres aux bâtiments communaux.

En effet, devant la hausse significative des cours de fioul, des communes voisines ont opté pour cette démarche, ouverte uniquement à leur périmètre géographique.

Il s'agira de :

- recueillir les coordonnées et besoins par téléphone, mail ou courrier du 5 au 20/09/2022
- lancer un appel d'offres en fonction des volumes recueillis
- solliciter une livraison sous 15 jours du fournisseur retenu

Il ressort des différents échanges que cette opération est un essai et que son succès reste tributaire de cours dont nous ne maîtrisons pas le niveau à la date de commande.

Mme HOULLE rappelle que cette tendance à la hausse concerne aussi le pellet, mode de chauffe qui se développe.

Le Maire lui indique qu'il entend pour l'instant répondre à ce besoin particulier de fioul qui est remonté par un grand nombre d'administrés.

▪ **EFFECTIFS SCOLAIRES - RENTREE 2022**

Mme NANTERN demande si les effectifs scolaires notifiés courant juin ont évolué.

Le Maire lui indique qu'il n'y a pas eu d'inscriptions supplémentaires, que les effectifs restent faibles. Cette baisse s'observe chez nombre de petites communes voisines.

▪ **TARIFS PERISCOLAIRE - RENTREE 2022**

Mme MALIZIA demande si nous arriveront à contenir les hausses de coûts constatés dans le secteur de la restauration scolaire.

Le Maire lui rappelle que la Commune a délibéré sur les tarifs périscolaires de cette année scolaire. La hausse de 5% des coûts n'a pas été répercutée en totalité sur les bénéficiaires du service, soit une hausse contenue à 2%.

Hormis les hausses liées au « coût de la vie », les exigences liées à la loi EGALIM, en garantissant une meilleure qualité, génèrent aussi une hausse des dépenses.

Il ajoute qu'est en réflexion la livraison par liaison froide, à l'instar de ce que propose la Cuisine centrale du Pays de Bitche, prestataire actuel de la Commune de Morsbach.

Il faut au préalable vérifier la compatibilité de notre four à ce mode de réception de repas. En effet, la liaison actuelle est une liaison chaude avec maintien en température à réception.

▪ **ABSENTEISME D'UN ENSEIGNANT A L'ELEMENTAIRE – 2021.2022**

Mme HOULLE fait remonter des retours de Parents sur l'absentéisme d'un enseignant au sein d'une classe à l'école élémentaire en 2021.2022.

Le Maire lui indique que la classe de CE1/CM1, dont l'enseignant a été absent sur une longue période, a eu de nombreux remplaçants mais qu'il y a toujours eu un enseignant en classe.

Le Maire M. Bernard DE FEYTER	Le Secrétaire de Séance Mme Marie-Angèle MEGEL
	